



N° 1-22 Mai 2012

Mieux s'organiser pour mieux se soigner demain en Vallée de la Dore

QUELQUES DEFINITIONS...

Les termes signalés par un astérisque(*) sont définis ci-après

Soins de 1er recours : les soins de premiers recours désignent les soins dispensés par les médecins généralistes, infirmiers, dentistes, masseur-kinésithérapeutes et pharmaciens.

Contrat Local de Santé (CLS) : La loi Hôpital Patients Santé et Territoires du 21 juillet 2009 prévoit que la mise en œuvre du Projet régional de santé (PRS) peut faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités territoriales (article L1434-17 du code de la santé publique).

Le contrat local de santé est l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé ; il a pour objectif de soutenir des dynamiques locales de santé sur des territoires de proximité.

Le CLS de Thiers-Ambert est constitué des bassins de santé intermédiaires de Thiers et d'Ambert est le premier signé en Auvergne.

De quoi s'agit-il ?

Février 2011 : le temps de l'analyse

L'OBRESA (Observatoire Régional de la Santé en Auvergne) achève en février 2011 la réalisation d'un **diagnostic**, entrepris pour mettre à jour les forces et faiblesses du territoire en matière de santé et d'accès aux soins, et apporter des éléments objectifs susceptibles d'aider à la mise en place d'un projet territorial de santé sur le territoire de projet de la Vallée de la Dore.

Mars et avril 2011 : le temps de la concertation

Le Pays de la Vallée de la Dore organise **4 réunions d'échanges** avec les acteurs du territoire impliqués dans les questions de santé (Professionnels de santé, acteurs médico-sociaux, élus, institutionnels, établissements, etc.), pour restituer les éléments du diagnostic OBRESA, et pour évoquer plus précisément les conditions qui permettraient de maintenir et développer l'offre de soins de 1^{er} recours* sur le territoire.

Plus de 60 personnes ont participé à ces réunions.

Mars 2012 : le temps des objectifs et de la contractualisation

L'ARS signe avec les villes d'Ambert et Thiers, la CPAM et les centres hospitaliers d'Ambert et Thiers, un **contrat local de santé** qui cite au titre de ses objectifs la question de l'accès aux soins, et notamment à l'accès à l'offre de 1^{er} recours.

Dans ce cadre, il est inscrit la réalisation d'un **programme de formation-action**, destinée à aider professionnels de santé et élus à définir les actions à mettre en place pour parvenir à agir sur l'offre de soins de proximité.

C'est le cabinet Diotima qui est en charge de déployer ce programme, qui organise les travaux en 3 étapes successives ...

Dès avril 2012 : le temps de l'action, en 3 étapes

- . **Le 28/4/12 :** journée d'ouverture, lancement du programme
- . **Entre juin et octobre 2012 :** des travaux s'organiseront en groupes de travail, sur des thématiques choisies le 28/4/12
- . **4^{ème} trimestre 2012 :** journée de synthèse

LE PAYS DE LA VALLE DE LA DORE



L'association du Pays de la Vallée de la Dore a été créée en février 2010.

Il compte 84 communes, rassemblées en 10 communautés de communes.



Le rôle du Pays de la Vallée de la Dore en matière de santé est d'accompagner les projets de « terrain », en concertation avec les élus et les professionnels de santé.

- . portant sur l'organisation de l'offre de soins
- . facilitant l'accueil de professionnels de santé

QUELQUES DEFINITIONS...

Projet de Santé : le projet de santé est un document qui définit le mode de réponse aux besoins de santé d'une population. Peuvent être abordés : les modalités de la réponse aux demandes de soins programmés et non programmés, de prise en charge des maladies chroniques, l'organisation de la prévention et du dépistage, voire de l'épidémiologie.

QUELQUES QUESTIONS A PROPOS DU PROGRAMME DE FORMATION-ACTION...

Les dates communiquées pour un groupe correspondent-elles à une même session dupliquée plusieurs fois ?

Non, le travail est mené sur plusieurs réunions de travail qui se succèdent.

Peut-on s'inscrire «en cours de route» ?

Oui, il suffit de contacter le Pays, et de prendre connaissance des comptes rendus des travaux déjà réalisés

Comment s'inscrire ?

Simplement en contactant Mme Grille (cf. Encadré)

Quel intérêt à participer ?

Il s'agit par ce programme de devenir acteur du maintien des soins de proximité sur le territoire du Pays et de participer collectivement à son attractivité, tant pour les populations que pour les professionnels de la santé.

Qu'est-il ressorti de la journée du 28 avril 2012 ??

Cette journée a été notamment l'occasion pour les participants d'échanger sur les profils des bassins de soins de proximité composant le Pays Vallée de la Dore et sur les actions à mener en conséquence pour « mieux s'organiser et mieux se soigner »

A la fin de cette journée, les participants ont élaboré un **agenda de travail précis**, autour de 2 thématiques, et selon des modalités de travail validées en commun (cf. Compte rendu).

Thématique « Projet de Santé »

Objectif : Définir des actions concrètes d'amélioration des soins de premier recours sur le Pays Vallée de la Dore et sur chacun des bassins de soins qui le composent.

Parmi les éléments déjà mis en évidence:

- Actions à envisager sur la question de la **continuité des soins**.
- Actions permettant d'améliorer les **relations ville-hôpital** (entrée et sortie d'hospitalisation, bon fonctionnement de l'unité de court séjour gériatrique, prise en charge du vieillissement...).
- Actions d'amélioration de **dépistage des cancers** (du sein en particulier).
- Mutualisation éventuelle de **terrains de stages**.
- Nécessité éventuelle de déclinaisons structurelles (immobilier, système d'information commun...).
- ..

Dates : 31 mai 2012, 19 juin 2012, 11 juillet 2012

Participants : déjà 13 inscrits le 28/4. Inscription toujours possible.

Thématique « Attractivité »

Objectif : Définir des actions concrètes permettant d'**attirer de jeunes professionnels de santé** sur le territoire. Définir les conditions d'une **communication** efficace sur les actions réalisées. Organiser la **concertation entre élus et professionnels de santé**.

Le groupe a vocation à travailler sur :

- les **leviers collectifs de l'attractivité** du Pays,
- la **lisibilité** donnée aux actions déjà réalisées
- la construction de **modalités de concertation** entre les élus et les professionnels de santé.

Il s'agira de répondre aux questions suivantes :
Comment attirer ? Comment communiquer ?
Comment se parler, comment en parler ? Comment informer ?

La piste de l'**hébergement** offert aux stagiaires et/ou remplaçants sera notamment étudiée, ainsi que les moyens d'information réciproque (professionnels / élus) à promouvoir.

Dates : 4 juillet 2012, fin août 2012

Participants : déjà 11 inscrits le 28/4. Inscription toujours possible.

Comment être informé ? Comment participer ?

Ce **bulletin** est créé pour informer professionnels de santé, élus, établissements et institutionnels de l'avancée des travaux. Il sera diffusé régulièrement, par messagerie. Merci de communiquer votre adresse au Pays.

Toute personne souhaitant prendre connaissance des comptes rendus des réunions de travail peut s'adresser au Pays (cf. Encadré)

L'AGENDA DE TRAVAIL

Les prochaines échéances du Groupe de travail "Projet de Santé"

- 3 réunions déjà planifiées les 31/5, 19/6 et 11/7

Les prochaines échéances du Groupe de travail "Attractivité"

- 1 réunion planifiée le 4/7, une autre date pourra être fixée fin août

La réunion de synthèse sera planifiée vraisemblablement en octobre 2012

LES REFERENCES

Diagnostic OBRESA : « *Projet de Territoire Vallée de la Dore - Contribution au diagnostic sanitaire et social* » - Février 2011

Le document complet est accessible par téléchargement à l'adresse suivante : http://www.ors-auvergne.org/mm_files/249.pdf

Compte rendu de la réunion du 28 avril 2012 :
Le document est disponible sur demande à l'adresse suivante : vallee-dore@orange.fr

VOS CONTACTS

Contact Pays Vallée de la Dore :

Emilie Grille, chargée de mission,
vallee-dore@orange.fr - Tel : 04 73 53 16 91

Contact Cabinet Diotima :

Véronique Ravon, veronique.ravon@diotima-conseil.com

Bénédicte Vandeweghe,
benedicte.vandeweghe@diotima-conseil.com